

EXTRAIT du REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
04 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **11 avril à 19 h 00**,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de monsieur Jean-Michel BERTAUX, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Étaient présents : Jean-Michel Bertaux, Michel Morin, Jean-Michel Planson, Gérard Lesage, Nicolas Bourgoïn, Émilie Dabin, Sylvain Bourgoïn, Joëlle Besson
Absentes excusées : Catherine Legendre, Élodie Dupond
Secrétaire de séance : Michel Morin

Projet touristique canal de Berry

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'évolution de la conjoncture actuelle ainsi que l'augmentation significative des coûts de construction contraint à scinder en deux tranches le projet de développement touristique décidé par délibération du 07 décembre 2020. La première tranche serait réalisée en 2022 et la seconde en 2023.

Tranche 1 :

- Rénovation et agrandissement du restaurant Le Palinois, d'une capacité de 40 couverts
- Rénovation de la salle polyvalente d'une capacité de 200 personnes pour les animations festives, culturelles, familiales pour des activités événementielles, des séminaires de PME et TPE

Tranche 2 :

- Création de deux gîtes ruraux d'une capacité totale de 20 couchages, dans des maisons situées rue de l'Auron, acquises par la commune de Saint-Denis-de-Palin en mai 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet en deux tranches.

Monsieur le maire présente le plan de financement prévisionnel pour la tranche 1.

Bâtiments	Travaux	Prestations intellectuelles	Total hors taxe
Restaurant	249 650,00 €	44 388,91 €	294 038,91 €
Salle polyvalente	339 538,00 €	45 350,00 €	384 888,00 €
TOTAL	589 188,00 €	89 738,91 €	678 926,91 €

Département du Cher	13,25 %	90 000,00 €
Région Centre	8,84 %	60 000,00 €
Etat - DETR/DSIL	40,00 %	271 570,76 €
Autre (SDE 18)	6,63 %	45 000,00 €
Total aides publiques sollicitées (68,72%)	68,72 %	466 570,76 €
Fonds propres	4,77 %	32 356,15 €
Emprunts	26,51 %	180 000,00 €
Total autofinancement (31,28%)	31,28 %	212 356,15 €
Total aides publiques et fonds propres	100,00 %	678 926,91 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour déposer les demandes de subventions et la réalisation de ces travaux.

Fait et délibéré à Saint-Denis-de-Palin, le 11 avril 2022

Le Maire,
Jean-Michel BERTAUX



Deposé
à la sous-Préfecture

le : 12 AVR. 2022

